

AMIENS METROPOLE

Amiens, le 29 octobre 2024

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE RUMIGNY
MAIRIE
80680 RUMIGNY

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le : mercredi 16 octobre 2024 à 11h26
Prélèvement	00126572		par : 2LA
Unité de gestion	0036	AMIENS METROPOLE	Type visite : D1
Installation	UDI 000442	HEBECOURT RUMIGNY UDI	Commune : RUMIGNY
Point de surveillance	S 0000000634	CENTRE BOURG	
Localisation exacte	2 RUE DU QUAI 80680 RUMIGNY MITIGEUR CUISINE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	15 °C				25,00
Température de mesure du pH	15 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	605 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,19 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,21 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00126661

Référence laboratoire : H_CS24.8524.2

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélobimétrie NFU	<0,30 NFU				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,050 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00126572)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.